



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



N° 1118/RGN-GGD76/CAB

Le 31/01/19

RÉGION DE GENDARMERIE DE NORMANDIE

GROUPEMENT DE GENDARMERIE

DÉPARTEMENTALE DE LA SEINE-MARITIME

Monsieur,

Vos différents courriers d'octobre et novembre 2018 concernant votre plainte du 24 août 2018 relative aux nuisances sonores que vous subissez lors des activités de votre piscine communale ont retenu toute mon attention.

Des vérifications effectuées, il apparaît que cette plainte est toujours en cours d'instruction.

Vous évoquez également des faits de faux en écriture publique, de subornation de témoins et de faux témoignages dont vous auriez été victime. Je vous invite, si vous le souhaitez, à déposer plainte auprès de la brigade de gendarmerie territorialement compétente pour être entendu sur les faits en appui des éléments que vous produiriez.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le colonel Pierre EGRET,  
Officier adjoint commandement de la  
région de gendarmerie de Normandie,



Monsieur Michel DAKAR,  
09 route de Barre-y-va  
Villequier  
76490 RIVES-EN-SEINE

Michel Dakar  
9, route de Barre-y-va  
Villequier  
76490 Rives-en-Seine  
Tél : 02 32 70 82 35

Villequier, le 4 février 2019

Monsieur le Commandant de la région de gendarmerie  
de Normandie - 2, rue du général Sarrail – 76000 Rouen

Vos références :

N° 1118/RGN-GGD76/CAB, votre courrier daté du 31/01/19, signé Le colonel Pierre EGRET.

Monsieur le Commandant,

Je vous remercie de votre réponse référencée ci-dessus.

Je me permets d'attirer votre attention sur le passage de son troisième paragraphe : « dont vous auriez été victime » (faits de faux en écriture publique, de faux témoignages et de subornations de témoins commis par M. Bastien Coriton, maire de Rives-en-Seine et M. Jean-Claude Weiss, président de la Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine), passage que je considère comme entaché d'une inexactitude.

En effet, je ne suis dans cette affaire que la victime subsidiaire.

La victime essentielle est le Tribunal administratif de Rouen, spécialement son président M. J. L. Joeckle qui a suivi l'affaire, a présidé son audience et a signé l'ordonnance la concluant.

Ces crimes et délits ont donc été commis à l'encontre de l'appareil d'État, et seulement par contrecoup à mon encontre. De plus, la Justice administrative ayant refusé de considérer comme vrais ces faux fabriqués pour me faire condamner pécuniairement, je n'en ai pas subi de conséquences.

Toutefois, il n'en reste pas moins que des crimes et délits ont été commis.

La Justice administrative étant l'un des organes de l'appareil d'État, c'est donc à l'État de mettre en œuvre l'action publique.

Pour ma part, je témoignerai lorsque qu'une investigation sera décidée, et éventuellement me porterai partie civile afin d'avoir accès au dossier, pouvoir demander des actes d'instruction et obtenir une réparation morale.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Commandant, l'expression de mes salutations respectueuses.

M. MATHUR

LRAR n° 1A 152 649 3375 9

En provenance de :

~~Caserne Hatry  
Région de Gendarmerie  
de Normandie  
660 de la Seine-Maritime  
2 rue du Général Sarail  
76000 ROUEN~~

SGRZ VZ2 - PIC 31A - 20168687T01 - 08/18



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 152 649 3375 9



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : 21/02/2019  
Distribué le : 5/12/2019

|   |  |
|---|--|
| Je soussigné déclare être                       |  |
| <input type="checkbox"/> Le destinataire        | Signature<br>(Préciser Nom et Prénom<br>si mandataire) |
| <input type="checkbox"/> Le mandataire          |  |
| <input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire | Signature Facteur*                                     |
| <input type="checkbox"/> Autre : .....          |  |

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Michel DAKAR  
9, route de Barre-y-va  
VILLEQUIER  
76490 RIVES-EN-SEINE



Destinataire

Caserne Hatry  
Région de Gendarmerie  
de Normandie  
660 de la Seine-Maritime  
2 rue du Général Sarail  
76000 ROUEN

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris



Numéro de l'envoi : 1A 152 649 3375 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Expéditeur

Michel DAKAR  
9, route de Barre-y-va  
VILLEQUIER  
76490 RIVES-EN-SEINE

SGRZ VZ2 - PIC 6A - 20168687T01 - 08/18

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
- Sur Internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).

■ Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

762590

Date : Prix : CRBT :

5,33

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)



Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez [www.laposte.fr/boutiqueducourrier](http://www.laposte.fr/boutiqueducourrier)

PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de :

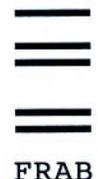
~~Tribunal administratif de Rouen  
M. le Président  
53 avenue Gustave Flaubert  
CS 50500  
76005 ROUEN Cedex~~

SGR2 V22 - PIC 6A - 20167447T01 - 0418



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 150 813 9628 7



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : 06 FÉV. 2019

Distribué le :

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre : . . . . .

Signature (Prénoms, Nom, Prénom)  
DE ROUEN

Signature Facteur\*

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Michel DAKAR  
9, route de Barre-y-va  
VILLEQUIER  
76490 RIVES-EN-SEINE



Destinataire

Tribunal administratif de Rouen  
M. le Président  
53 avenue Gustave Flaubert  
CS 50500  
76005 ROUEN Cedex

La Poste S.A. au Capital de 3 600 000 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avie - 75015 Paris



Numéro de l'envoi : 1A 150 813 9628 7

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Expéditeur

Michel DAKAR  
9, route de Barre-y-va  
VILLEQUIER  
76490 RIVES-EN-SEINE

SGR2 V22 - PIC 6A - 20167447T01 - 0418

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
- Sur Internet : [www.laposte.fr/consultat](http://www.laposte.fr/consultat) (gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3632 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

762590

Date : Prix : CRBT :

5,33

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)



Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez [www.laposte.fr/boutiqueducourrier](http://www.laposte.fr/boutiqueducourrier)

PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER PAR LE CLIENT